

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2010

Convocations du 18/11/2010

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Marc VERNAY

## Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

### Indemnités 2<sup>ème</sup> adjoint :

Vu la délibération en date du 21 septembre 2010 proclamant M. Henri BENIERE 2<sup>ème</sup> adjoint, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de ses indemnités au taux de 6,60 % de l'indice brut 1015 et qu'il les percevra à la date de sa nomination, à savoir le 21 septembre 2010.

### Révision des tarifs 2011

#### - Eau (pas d'augmentation pour 2011)

	<u>Ancien tarif</u>	<u>Nouveau tarif</u>
Taxe fixe	60,00 €	60,00 €
de 0 à 500 m3	1,05 €	1,05 €
au-delà de 500 m3	0,95 €	0,95 €

#### - Redevance assainissement

Taxe fixe	38,00 €	40,00 €
Participation pour raccordement à l'égout	2 000 €	2 100 €

### Rémunération de l'agent recenseur :

Considérant que la commune du Bessat fera l'objet du recensement de la population en 2011, le Conseil Municipal décide de recruter un agent recenseur et de fixer le mode de rémunération brute à :

- 1,72 € par bulletin individuel
- 1,13 € par feuille de logement
- 80 € de forfait pour les deux séances de formation

### Frais de scolarisation année 2009-2010 :

Prise de connaissance de l'état des frais réels d'un montant de 946 € par élève pour l'année scolaire 2009-2010, et approbation à 7 voix pour, 2 contre des frais à recouvrer pour un montant forfaitaire de 760 € par an et par enfant pour les élèves scolarisés à l'école du Bessat et issus des communes voisines ne disposant pas d'école.

### Convention d'archivage :

Le conseil municipal approuve le projet de convention entre la commune du BESSAT et le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire pour une mission d'archivage d'une durée de une journée pour un coût de 233 € et autorise le Maire à la signer.

### Maintenance école numérique :

Suite à l'acquisition de matériel informatique dans le cadre de l'école numérique rurale, approbation de la proposition du Groupe Password pour la prévention et la maintenance de ce parc informatique de l'école publique au tarif de 95 € H.T. par mois avec 3 mois offerts ;

### Compte-rendu des commissions :

- Vie locale : le 18 décembre, le repas de Noël des anciens sera préparé par le resaurant « le Petit Chef » et servi dans la salle polyvalente.

- Voirie : suite à une réunion avec les administrés concernés, décision d'installer un éclairage public au croisement des chemins de la Travarie et du Tremplin et un lampadaire supplémentaire sur le chemin de la Travarie.

**Divers :**

- Chaque conseiller reçoit un projet de règlement de cimetière préparé en commission, qui sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

**Prochaine réunion :** Mardi 11 janvier à 20 heures

Le Maire,